

(forteresse située près de Tyr qui porte actuellement le nom de Tébnine), titre qu'elle prit ou du nom du lieu ou par le droit de sa grand'mère Alice, fille de Roupin II et mère de Roupin-Raymond²⁶³. Je crois en avoir dit assez pour compléter l'histoire de ce petit-fils du frère de Léon qui prit une part si large dans la vie de ce Roi. J'ai raconté comment il est mort et j'ai parlé de ceux de sa famille qui lui survécurent. Nous reviendrons maintenant à l'héritière du trône d'Arménie, à Zabèle, qui venait d'échapper à un grand péril par la mort d'un des prétendants à sa couronne et par la défaite des insurgés due au puissant bras de Constantin le Bailli. L'on a vu aussi que le conseiller de celui-ci était le Catholico Jean, qui avait pris une part active aux actes de Léon, avant même que ce dernier régnât. Jean mourut un an et quelques mois après Léon. Ce prince-patriarche avait occupé à deux reprises le siège pontifical en tout dix-huit ans. Il fut inhumé à Trazargue.

On s'agita encore pour élire son successeur, et Léon n'existait plus. Ce fut avec son assentiment, que les quatre derniers Catholico avaient occupé le siège. On comptait maintenant deux prétendants. Le prince Constantin de Lambroun

²⁶³ Isabelle, femme de Roupin frère de Léon, avait hérité du fort de Toron, par son frère franc Humfroy III ou IV, qui n'avait pas laissé de fils. Plus tard Salaheddin s'empara de ce lieu. Quarante ans après, en 1229, lorsque les Chrétiens le reprirent, au moyen de traités, des mains des Égyptiens et que les Teutons voulurent s'en emparer comme l'ayant reçu en cadeau de Humfroy II, Alice, qui avait perdu ses enfants et qui non-seulement avait le sang mais possédait l'ardeur des Roupéniens, s'y opposa et revendiqua ce fort comme faisant partie de son héritage maternel. La Haute-Cour de Jérusalem appuya ses droits, mais le bailli de Frédéric II, qui représentait le roi de Jérusalem, soutint les chevaliers. Alors la princesse Alice, considérant cela comme une injustice commise à son égard par son suzerain l'Empereur, puisque les lois des Assises lui donnaient raison, poussa les barons vassaux à la révolte et les excita à ne point payer le tribut à l'empereur. Frédéric donna droit à la princesse et lui rendit Toron qui valait 60,000 besants d'or et paya, comme indemnité, aux Teutons une rente égale à celle du lieu. Alice, la dernière descendante en ligne directe du chef de la maison des Roupéniens, de Roupin le Grand, est citée plus tard encore, lorsqu'elle avait 50 ans et qu'elle donnait par actes authentiques différentes propriétés aux Chevaliers, actes que son neveu et son gendre reconnurent et contresignèrent de nouveau après. La dernière donation d'Alice est celle qu'elle fit, au mois de Novembre 1231, aux Frères de S. Lazare de Jérusalem, en leur instituant une rente de 30 besants d'or que Humfroy I, leur avait légués auparavant, depuis l'année 1151. Après la mort d'Alice, sa petite fille Marie, fille de Roupin-Raymond, hérita de Toron, et Philippe, son époux, en hérita au nom de sa femme. Il passa ensuite à ses fils qui se nommèrent Seigneurs de Toron. Marie eut de Philippe deux fils et deux filles; l'aîné fut Jean de Toron, le cadet Humfroy. Tous deux moururent la même année, en 1283, après avoir vendu leurs domaines. – On ne sait pas la date de la mort de Philippine, sœur d'Alice et femme de l'empereur Lascaris.